



## Vente logement avec locataire

Par **Romain33**, le **14/01/2008** à **13:10**

Bonjour

Je vous écris car ma mère à un petit problème.

Le problème est le suivant:

Celle ci est locataire de son appartement, son bail expire fin mai 2009 et son propriétaire veut vendre.

Le problème est que ma mère ces derniers temps pour des raisons professionnelles occupe son logement environ 4 jours une semaine sur deux. Son propriétaire veut lui imposer des heures et jours de visites pour les futurs acquéreurs. Hors en raison de son éloignement (pour des raisons financière, elle ne peut pas se permettre de faire la navette), sa disponibilité est réduite et de plus cela ne l'enchanté pas du tout que l'on puisse visiter son logement en son absence et elle s'y refuse.

La question est donc que faire ? Quels sont ces droits, obligations et recours (si il y en a) ?

Dans l'attente d'une reponse de votre part, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Par **bidochon**, le **14/01/2008** à **22:16**

votre mere doit laisser visiter 2 heures par jour

je sais, c'est contraignant

mieux vaut une entente avec le propriétaire sur les 4 jours 1 semaine sur 2

en contre partie , elle aidera à la vente de l'appartement en disant que tout va bien, quartier calme , voisinage sympa etc...

Par **Romain333**, le **16/01/2008** à **11:06**

Votre réponse à ma question:

[fluo]votre mere doit laisser visiter 2 heures par jour  
je sais, c'est contraignant  
mieux vaut une entente avec le propriétaire sur les 4 jours 1 semaine sur 2  
en contre partie , elle aidera à la vente de l'appartement en disant que tout va bien, quartier  
calme , voisinage sympa etc... [/fluo]

Ma nouvelle question:

Merci de m'avoir répondu.Mais je n'ai pas très bien compris l'histoire des 4 jours 1 semaine  
sur 2... Est ce que ça veut dire 8 heures 1 semaine sur 2 ou 4 journée complètes 1 semaine  
sur 2 ?  
Merci de m'éclairer un peu plus....

Par **nanou11**, le **19/01/2008** à **07:03**

ben voila je suis dans le meme cas que vous!moi meme j'ai un travail contraignant (infirmiere)  
donc je fait tour a tour les matins les apres midi les nuits,et qd je peux je me repose!la  
proprietaire a exiger que je remette les cles (le double)a l'agence!un autre agent immobilier  
m'a certifie que non!je ne suis pas d'accord sur ces visites avec photos de mon appart!srt que  
je risque de partir prochainement!de plus je n'ai pas encore reçu l'accuse de reception comme  
quoi elle veu vendre(uniquement conversation telephonique!cette histoire de 2hr par jour je  
ne pourrais pas les faires !tenez moi au courant

Par **bidochon**, le **21/01/2008** à **21:28**

[fluo]Ma nouvelle question:

Merci de m'avoir répondu.Mais je n'ai pas très bien compris l'histoire des 4 jours 1 semaine  
sur 2... Est ce que ça veut dire 8 heures 1 semaine sur 2 ou 4 journée complètes 1 semaine  
sur 2 ?  
Merci de m'éclairer un peu plus.... [/fluo]

ni l'un ni l'autre vraiment mais être disponible ces jours là pour les visites du vendeur

Par **Romain33**, le **21/01/2008** à **22:20**

merci pour les renseignements